

tion médico-chirurgicale du district de Joliette ne fasse aucun examen médical pour aucune Compagnie d'assurance, à moins de *cinq dollars* (5 dol.) chacun.

Et que copie de cette résolution soit envoyée à tous les médecins du district et à toutes les Compagnies d'assurances faisant affaires dans la province.

Adopté unanimement.

Puis l'on passe à l'étude du sujet suivant :

« Un médecin est-il justifiable, et si oui, dans quel cas, de faire une opération, un accouchement, une extraction de dents, etc., etc., sous chloroforme ou autre anesthésique sans l'assistance d'un confrère ? »

*D<sup>r</sup> C. Bernard*, croit qu'à ce sujet, il faut accorder une grande latitude aux médecins. Dans chaque cas particulier, nul n'est meilleur juge que l'opérateur s'il doit demander l'assistance d'un confrère.

*D<sup>r</sup> M. Rivard*. — En tout cas, il est souvent impossible à la campagne surtout d'avoir de l'assistance médicale ; ainsi dans les cas urgents, ou lorsque le médecin est isolé.

*D<sup>r</sup> A. Laurendeau*, comprend que la question soumise à l'étude ne comporte que les cas où un médecin peut facilement appeler un confrère. Ainsi dans les campagnes, dans les villages et surtout dans les villes où les médecins ne sont pas trop isolés, est-on justifiable de faire par exemple une extraction de dents, soit au bureau ou à domicile du patient, sans l'assistance d'un confrère ? De même que pour un accouchement ou une légère opération, telle l'ouverture d'un abcès, etc., lorsque le malade exige l'emploi d'anesthésique ?

*D<sup>r</sup> J.-P. Laporte*, croit que quand le médecin peut surveiller parfaitement l'effet de l'anesthésique, et parfaire son opération, il est justifiable d'agir seul.

*D<sup>r</sup> Th. Gervais*, accepte les opinions précédentes, sauf quand l'état du malade suppose plus de gravité dans l'administration du chloroforme ou autre narcotique, que dans les cas ordinaires : ainsi lorsque le cœur, le poumon ou le cerveau n'est pas absolument indemne de toute affection. Il en est de même chez les personnes avancées en âge, chez